

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 18
Date de la convocation : 11/09/2023

Objet : Délibération pour l'acquisition par la commune d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie

Numéro : V-2023/45

SEANCE du 18 septembre 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le dix-huit septembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEROUX Jean-François, SENTENAC Chrystèle, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry

Pouvoirs : BASCANS Pascale pouvoir à ZARADER Karine, FEUILLERAT Patrick pouvoir à DESPLAS Janine, TORRES Sébastien pouvoir à DELSOL Alain

Absents excusés : SENTENAC Patrick, DOTTO Christian, LEBLOND Alain, PAROLIN Vanessa, BIZET Cécile

Monsieur MASCRE Gérard élu secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,

Vu le Code de la santé publique, et notamment les articles L 3331-1, L 3332-1, L 3332-1-1, L 3332-3 et L 3332-11,

Vu la mise en vente, dans le cadre d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée, de l'unique licence IV de la commune, exploitée rue du Commerce 31410 Lavernose-Lacasse.

Considérant que la commune souhaite soutenir toutes les activités économiques, associatives et culturelles pour un centre bourg attractif et dynamique.

Ainsi la commune souhaite acquérir cette licence IV pour maintenir l'activité sur son territoire. Dans le cas où la licence serait vendue à un tiers, la commune refusera tout transfert.

Sur la proposition du Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

-D'approuver l'acquisition d'une licence pour l'exploitation d'un débit de boisson de 4^{ème} catégorie à un prix de 8 000 € ;

REÇU EN PREFECTURE

le 19/09/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-031-213102874-20230918-U_2023_45-D

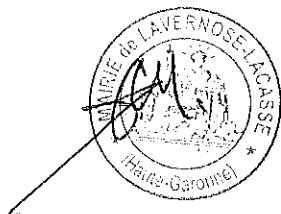
-D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier.

**A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 18 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

**A LAVERNOSE LACASSE LE 18/09/2023
Le Maire A. DELSOL**



REÇU EN PREFECTURE

le 19/09/2023

Application agréée E-legalite.com